SÉANCE DU 13 MARS 2019

<u>Présents</u>: GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MORIN Claire, RIQUET Guy, <u>Excusé(s)</u>: MILLON Cédric qui a donné pouvoir à POURROY Ivan,

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU LOT 4D « CLOISONS MOBILES »

Une consultation par procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence préalable a été lancée auprès de trois entreprises pour le lot 4 D « Cloisons mobiles ». Ce lot a été attribué à l'entreprise ALGAFLEX pour un montant de 8 986.00 € HT.

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES

Une consultation a été faite auprès de trois organismes pour les garanties suivantes :

- Garantie obligatoire Dommages,
- Garantie facultative des Eléments d'équipements
- Garantie facultative des Dommages immatériels après
- Garantie facultatives des Dommages aux existants

La proposition d'assurances « Dommages ouvrage » est souscrite auprès de SMACL Assurances pour un montant de 5 134.68 € TTC.

BUDGET ANNEXE EAU - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

En section d'exploitation, il a été réalisé 84 008.51 € de dépenses et il a été perçu 120 395.20 € de recettes, soit un excédent de 36 386.69 €.

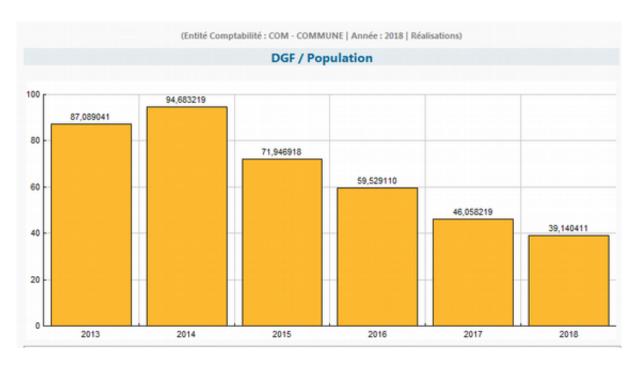
En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 47 834.31 € et il a été perçu 49 767.87 €, soit un excédent de 1 933.56 €

BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

En section d'exploitation, il a été réalisé 401 499.16 € de dépenses et il a été perçu 438 544.15 €, soit un excédent de 37 044.99 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 82 443.98 € et il a été perçu 58 876.97, soit un déficit de 23 567.01 €

Les dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) aux communes baissent depuis cinq ans. Moins de 55.54 € par habitant entre 2014 et 2018



RÉGIE PERMANENTE POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES « CULTURELLES » – CONVENTION AVEC LE THÉÂTRE DE PRIVAS - TARIFS

Un spectacle musical « Radio Babel Marseille » proposé avec le Théâtre de Privas aura lieu le Mardi 9 avril à 20h30 à la Salle des fêtes. Il convient de fixer les tarifs suivants :

| Prestations | Prix unitaire |
|-----------------------|------------------|
| Droit d'entrée Adulte | 5.00 € |
| Droit d'Entrée Enfant | Gratuit |
| | pour les – de 16 |
| | ans |

La prestation du Théâtre de Privas, dans le cadre des « P'tites envolées » s'élève à 700.00 €.

GRAND DÉBAT – RÉPARTITION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DU MÉDIATEUR

Un « Grand Débat » citoyen a été organisé le jeudi 7 mars à 18h30 par les communes d'Hostun, Eymeux, Jaillans et La Baume d'Hostun. Un animateur-médiateur a été désigné par la Préfecture de la Drôme et pour lequel, il convient de prendre en charge ses frais de déplacements d'un montant de 89 € à répartir entre les 4 communes, soit 22.25 €/commune.

<u>FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET DES COMMUNES AVOISINANTES –</u> SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MERCREDIS LOISIRS

Une convention est en cours d'élaboration entre l'association « Familles Rurales de JAILLANS et des communes avoisinantes » et les 5 communes (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et La Baume d'Hostun) en ce qui concerne la gestion des Mercredis loisirs de l'accueil de loisirs Kid O'Mino géré par l'association.

En attendant la finalisation de cette convention et pour éviter de mettre en difficulté financière l'association « Familles Rurales », une subvention exceptionnelle de 718.74 € est votée au titre du 4^e trimestre 2018.

La séance est clôturée par la signature des élus présents.